

O R A I S O N S

F U N E B R E S

D E B O S S U E T .



Peint. par St. Jean.

1747.

gravé par L. de la Haye.

ORAISSONS
FUNÈBRES
DE BOSSUET,
ÉVÊQUE DE MEAUX.

TOME I.



A PARIS,
CHEZ ANT. AUG. RENOUARD.

AN X — 1802.

T A B L E.

| | |
|--|--------|
| N O T I C E sur Bossuet | p. vij |
| O R A I S O N funèbre de la Reine de la Grande-Bretagne..... | 1 |
| — De Henriette-Anne d'Angleterre , duchesse d'Orléans..... | 56 |
| — De Marie-Thérèse d'Autriche , reine de France. | 107 |
| — D'Anne de Gonzague de Clèves , princesse Palatine..... | 168 |

F I N D E L A T A B L E.

NOTICE

SUR BOSSUET.

JACQUES - BENIGNE BOSSUET naquit à Dijon le 27 septembre 1627. Sa famille, distinguée dans la robe , occupoit depuis long-temps les premières places dans les parlemens de Dijon et de Metz. Consacré à l'église dès son enfance , BOSSUET se livra de bonne heure aux études convenables à sa destination , et y fit de rapides progrès. Il fut élevé à Dijon chez les Jésuites ; et au sortir des humanités , vint faire à Paris ses cours de philosophie et de théologie. Tout accoutumé que l'on étoit à ses progrès , on fut encore surpris de ceux qu'il fit dans cette dernière science. Sa facilité et son goût décidé pour ce genre d'étude, le zèle qu'il montroit dès-lors pour la connoissance du dogme et le maintien de la foi, annoncèrent un défenseur à l'église catholique, et lui confirmèrent à lui-



même sa vocation. Il fut d'abord reçu archidiacre , ensuite nommé doyen de l'église de Metz.

Les religionnaires de cette ville offrirent à son zèle les premières occasions de se signaler. Un de leurs docteurs, nommé Paul Ferry, ayant publié un *catéchisme général de la réformation*, BOSSUET le réfuta par un écrit qui jeta les fondemens de sa réputation dans le genre de la controverse. Mais c'est sur-tout dans la chaire qu'il parut avec éclat. A une mâle et vigoureuse éloquence, il joignoit dans ses sermons l'avantage que lui donnoit une érudition vaste et profonde. Aussi, ses sermons, prêchés à la cour, excitèrent une admiration générale, et le firent distinguer hautement par un monarque qui, parmi ses grandes et précieuses qualités, avoit éminemment celle de se connoître en hommes.

Louis xiv ne tarda pas à lui donner des marques de son estime, en le nommant, en 1669, à l'évêché de Condom; mais

peu de temps après , il lui en donna une preuve plus particulière et plus éclatante encore, en lui confiant l'éducation du dauphin. Notre prélat, délicat sur ses devoirs, et ne pouvant accorder la résidence avec le nouvel emploi dont le roi le chargeoit, ne balança pas à quitter l'évêché, et cette démarche ajouta encore à l'opinion du public, sur un choix déjà universellement applaudi.

BOSSET se donna tout entier aux devoirs que la Providence l'appeloit à remplir. Beaucoup d'ouvrages , d'abrégés , et de traités élémentaires de toute espèce, composés pour son élève, et dont la plupart ont été imprimés, en sont la preuve; mais nul ne l'atteste mieux et plus honorablement pour le maître, que l'immortel *Discours sur l'histoire universelle*.

Tout le temps donné à ces ouvrages, et les soins constans qu'exigeoit une éducation de cette importance, n'empêchoient cependant pas BOSSET de prêcher, de travailler à des conversions, et d'écrire

pour la défense de l'église catholique. Il trouvoit dans son zèle et dans son génie des ressources inépuisables, et se délassoit d'un travail par un autre. Il se tenoit chez lui des conférences ecclésiastiques, où se rassembloient les docteurs les plus distingués; et BOSSUET y recueilloit tout ce qui lui paroissoit digne de l'être. C'est ainsi qu'il sut mener à la cour une vie laborieuse, et dont tous les momens étoient remplis.

L'éducation du dauphin eut tout le succès qu'on pouvoit en espérer. Cette éducation finie, le roi qui vouloit rendre BOSSUET à l'église sans l'éloigner beaucoup de la cour, le nomma à l'évêché de Meaux en 1681; et lors du mariage du dauphin, il lui donna en outre, avec l'abbaye de Belval, la charge de premier aumônier de la dauphine. La proximité des lieux le mettoit à portée de remplir tous les devoirs de cette charge, sans quitter pour cela le soin de son troupeau.

Jamais évêque ne remplit avec plus

d'exactitude et de zèle les fonctions de l'épiscopat. Ses prédications , ses réglemens et ordonnances , les catéchismes , les livres de prières et de piété qu'il a composés , enfin , les fréquentes visites et tournées qu'il faisoit dans son diocèse , prouvent à la fois son application constante et l'attention qu'il donnoit aux plus petits détails.

Un très-grand nombre d'ouvrages de controverse se rapporte aussi à cette époque de sa vie. Le plus célèbre et le plus important est *l'Histoire des Variations* , qui fit , dans son temps , une sensation très-grande , et où l'on retrouve en effet , avec l'érudition la plus vaste , une force de raisonnement et quelquefois des traits d'éloquence , qui ne le cèdent pas à ceux qu'on admire le plus dans les Oraisons funèbres.

Mais en 1693 , une affaire dont on étoit loin de prévoir les suites , et à laquelle on donna une importance qu'elle n'avoit pas d'abord , et que certes elle ne méritoit nullement , vint l'occuper tout entier , trop

sans doute pour sa tranquillité et son bonheur personnel , et (ne craignons pas de l'ajouter) trop aussi pour sa gloire. La plupart de nos lecteurs savent déjà que nous voulons parler ici de son fameux démêlé avec l'immortel auteur du *Télémaque* , à l'occasion d'abord des écrits ascétiques de madame Guyon , avec laquelle Fénélon s'étoit lié et qu'il estimoit sincèrement ; ensuite à cause du livre des *Maximes des Saints*, dans lequel Fénélon, aveuglé peut-être par son zèle si pur pour la défense de la vérité méconnue et de l'innocence calomniée , donna prise contre lui-même , et s'attira les censures ecclésiastiques et civiles. Cette affaire qui fit alors beaucoup de bruit , est peut-être la seule de ce genre qui mérite encore de nous intéresser , et elle le mérite même dans ses plus petits détails , puisqu'elle développa et fit connoître dans toute leur force , toute leur activité et leur étendue , le caractère , les principes , le génie et les talens de deux hommes tout différens l'un de l'autre et

dont la nation s'honore également. Le résultat de cette malheureuse affaire , où BOSSUET triompha, fut l'emprisonnement de madame Guyon , l'exil et la censure du livre de son vertueux défenseur , qui , arraché ainsi à l'éducation du duc de Bourgogne , ^{petit} ~~second~~ fils de Louis XIV , montra la docilité la plus exemplaire et la résignation la plus touchante. Mais la postérité impartiale , en donnant peut-être à Fénélon le tort d'un zèle poussé trop loin , fera à son illustre antagoniste le reproche bien plus grave d'avoir persécuté son collègue, son ami , un homme enfin que ses grands talens et son éminente vertu rendoient si recommandable (1).

Au reste , les écrits composés à ce sujet par BOSSUET, sont étonnans par leur nom-

(1) Ceux qui voudront connoître cette grande affaire dans tous ses détails , pourront lire la vie de Fénélon, formant le premier volume de l'édition *in-4* de ses Oeuvres (de l'imprimerie de Didot). On y fait mention de tous les écrits auxquels elle donna lieu et un grand nombre de lettres de Fénélon qui y sont

bre. Pour en donner l'idée, il suffira de dire que dans la seule année de 1698, au fort de la dispute, et étant alors âgé de 72 ans, il en a fait assez pour former trois volumes in-4. de 400 pages chacun.

Ce travail forcé, et plus encore, peut-être, l'inquiétude et la peine d'esprit qu'il en dut ressentir, commencèrent à altérer sa santé jusqu'alors très-vigoureuse et même extraordinaire pour son âge. Ses infirmités pourtant ne diminuèrent rien de son zèle et de son activité. On le vit encore en donner des preuves en 1700, lorsque, dans l'assemblée du clergé qui fut tenue à cette époque, il se chargea de dresser les actes de censure; et dans les années suivantes, où il publia de nouveaux écrits controversistes. Il en préparoit encore un autre qui devoit être considérable, quand il sentit les premières atteintes de la cruelle maladie dont il est mort. Sur la

rapportées, notamment une de ce dernier à BOSSUET qui n'y répondit point, jette un grand jour sur leur conduite réciproque.

fin de l'été de 1702, il fut attaqué de la pierre, souffrit avec patience et fermeté les douleurs d'un mal si violent; et malgré quelques intervalles de tranquillité, ne fit plus que traîner depuis une santé foible et languissante. Huit jours avant sa mort, ses douleurs s'accrurent avec une violence toujours croissante, et ne le quittèrent plus. Il mourut le 12 avril 1703, âgé de 77 ans. Aux titres et charges qu'il possédoit déjà, le roi avoit joint en 1697, celui de conseiller d'état et de premier aumônier de la duchesse de Bourgogne.

ORAISON FUNÈBRE

DE LA REINE

DE LA GRANDE-BRETAGNE,

Prononcée le 16 novembre 1669, en présence de Monsieur, frère unique du Roi, et de Madame, en l'Église des Religieuses de Sainte Marie de Chaillot, où avoit été déposé le cœur de Sa Majesté.

Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram. PSAL. 2.

MAINTENANT, ô rois, apprenez; instruisez-vous juges de la terre.

MONSEIGNEUR,

CELUI qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie

de faire la loi aux rois , et de leur donner quand il lui plaît , de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes , soit qu'il les abaisse , soit qu'il communique sa puissance aux princes , soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre foiblesse ; il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance , il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde ; et il leur fait voir en la retirant , que toute leur majesté est empruntée , et que pour être assis sur le trône , ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes , non-seulement par des discours et par des paroles , mais encore par des effets et par des exemples. *Et nunc , Reges , intelligite ; erudimini qui judicatis terram.*

Chrétiens , que la mémoire d'une grande Reine , fille , femme , mère de rois si puissans , et souveraine de trois royaumes , appelle de tous côtés à cette triste cérémonie ; ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables , qui étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines ; la fé-